



Le Saint-Siège

*Message à l'occasion de 20e anniversaire de la Charte des Nations Unies**

*A Notre Vénérable Frère Martin J. O'CONNOR,
Archevêque titulaire de Laodicée de Syrie,*

Ayant reçu une invitation à participer aux cérémonies commémoratives du vingtième anniversaire de la fondation des Nations Unies, qui doivent se tenir à San Francisco du 24 au 27 juin, Nous vous avons choisi, vénérable Frère, pour Nous représenter à la «Convocation religieuse pour la paix dans le monde», et pour transmettre Nos vœux les plus cordiaux à tous ceux qui participeront cette mémorable cérémonie.

Il était tout à fait juste et indiqué d'inclure une convocation religieuse pour la paix dans les cérémonies destinées à commémorer la signature de la charte des Nations Unies, il y a vingt ans. Si, en effet, on excluait la notion de la paternité universelle de Dieu, quelle valeur aurait le principe de la dignité de l'homme, créé libre par Dieu? Quelle valeur aurait le principe de la solidarité internationale, sur lequel repose toute la structure des Nations Unies?

C'est la foi religieuse qui entretient dans les âmes des croyants ce lien d'amour qui – ainsi que le disait Notre prédécesseur Pie XII – unit tous les peuples en une commune fraternité, en tant que fils du même Père céleste, rachetés par le même Sauveur du monde, et s'acheminant vers la même destinée. Tout espoir d'un monde meilleur et d'une paix durable est vain s'il ne s'enracine fermement dans cette vérité fondamentale de la religion » (PIE XII, *Discorsi e Radiomessaggi*, VII p.213).

Si donc les hommes sont fils du même Père et si les nations font partie de l'unique grande famille humaine, tous ont le grave devoir de promouvoir, rechercher, défendre et proclamer la paix. Notre prédécesseur Jean XXIII, qui reconnaissait dans l'existence et l'activité de l'Organisation des Nations Unies un «signe des temps» exprimait le vœu, dans son encyclique *Pacem in terris*, que les Nations Unies, par leurs structures et avec les moyens voulus, puissent être une sûre

sauvegarde pour les droits humains et un instrument efficace pour la paix et la concorde entre les nations.

La paix – qui, selon saint Augustin, est «la tranquillité de l'ordre» et l'œuvre de la justice – est aussi un don de Dieu et le fruit de la bonne volonté parmi les hommes. Dieu a créé le monde pour qu'il soit un séjour de paix. Lui qui est le Dieu de paix (*Rom.*, 15, 33), a fait de la paix un précepte pour les hommes. Si donc on veut la paix, on doit entretenir la foi en Dieu, et adresser cette prière à l'auteur de tout bien: «Seigneur, accorde la paix à notre temps.» Alors, on devra encourager, non pas la haine, mais l'amour, non pas l'indifférence, mais la solidarité, non pas la course aux armements, mais le désarmement, non pas désir de dominer, mais celui de servir.

Nous exprimons aux autorités des Nations Unies Notre espoir que leurs efforts pour faire de l'O.N.U. un instrument de paix toujours plus efficace, soient bénis par le Seigneur. Et Nous invoquons volontiers sur tous ceux qui se consacrent à la noble tâche de promouvoir la paix parmi les hommes et les nations, ainsi que sur tous ceux qui participent aux mémorables cérémonies de San Francisco, commémorant le vingtième anniversaire de la fondation des Nations Unies, l'abondance des meilleures bénédictions célestes et des divines faveurs.

Du Vatican, le 24 juin 1965.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n.28 p.3, 6.*

La Documentation catholique, n.1452 col.1249-1251.
